

ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget 2022 de la Ville s'élève à un peu plus de 48 M € et est obligatoirement réparti en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Chacune doit être équilibrée en dépenses et en recettes.

SUR 100 €

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT CONFONDUES DANS CETTE INFOGRAPHIE, CHARGES DE PERSONNEL COMPRISES.



19,29 €

ÉCOLES, RESTAURATION, SPORT, CLASSES DE DÉCOUVERTE

Ces dépenses reprennent le matériel et les équipements des écoles, l'entretien des bâtiments scolaires, les transports scolaires, la restauration, les ATSEM, le sport à l'école, les classes de neige et de découverte, les séjours, le forfait aux écoles privées, les grands projets avec notamment la rénovation de l'école Gambetta et l'extension du restaurant scolaire Léo-Lagrange



11,10 €

FLEURISSEMENT, PROPRETÉ ET SERVICES URBAINS

Il s'agit du nettoyage des rues et espaces publics, l'éclairage public, le mobilier urbain, le salage, le fleurissement et l'entretien des espaces verts, le matériel et l'outillage, l'aménagement des parcs et jardins, ...



4,60 €

FAMILLE, CRÈCHES ET GARDERIES

Nous parlons ici des dépenses liées à la crèche, le multi-accueil les Canailoux, le relais Petite Enfance, les actions de prévention santé et handicap, les actions en faveur des seniors, le service logement, la lutte contre l'insalubrité...



17 €

CULTURE, SPORT ET JEUNESSE

Sont concernés l'école d'art, de danse, l'atelier couture, la médiathèque, l'école de musique, l'événementiel, l'Espace Ressources Jeunesse, les accueils de loisirs et périscolaires, les matériels et équipements sportifs, l'entretien et la réhabilitation des terrains et salles de sport,...